

Statistiques sur les séries proposées par FranceAgriMer

Séance ASP du 15 septembre 2022

Le Comité du label a examiné la documentation de l'organisme et des statistiques que FranceAgriMer propose d'inscrire dans la démarche statistique publique (DSP) initiée par l'ASP. Cet examen a donné lieu à l'organisation de deux réunions avec le service le 15 juin 2022, puis le 26 août 2022.

1 - S'agissant de l'organisme

FranceAgriMer est un établissement public sous tutelle du ministère en charge de l'agriculture, travaillant sur les filières de deux domaines bien distincts, l'agriculture et la pêche. La direction des marchés, études et prospectives (DMEP) de FranceAgriMer a pour mission de produire et diffuser les informations statistiques relatives à ces sujets.

Il n'existe pas de comité scientifique validant les orientations de cette direction en matière de production statistique, ni de charte sur ces domaines. Les utilisateurs des données, administrations et acteurs de la filière, participent à la concertation et leurs besoins sont pris en compte dans l'élaboration de la statistique.

La DMEP a des relations ponctuelles avec le SSP (SSM Agriculture). Une réunion annuelle de concertation avec le SSP et l'Insee est organisée au niveau de la DMEP.

La DMEP ne transmet pas son programme de travail annuel de production et de diffusion de statistiques au Cnis.

2 – S'agissant des séries proposées

2.1 - La liste des séries

FranceAgriMer souhaite s'engager progressivement dans la démarche statistique publique, soulignant la forte implication des professionnels dans la production de certaines séries. Dans un premier temps, FranceAgriMer propose deux types de séries, les unes portant sur la cotation des vins en vrac et les autres sur les stocks, collectes et dépôts de céréales.

Pour les séries sur la cotation de vins, les informations portent sur les prix et les volumes des transactions en vrac des produits issus de la vigne, conclues au stade de la première commercialisation sur le territoire national entre les producteurs, les groupements de producteurs ou les caves coopératives et leurs acheteurs.

Les séries sur les stocks, collectes et dépôts de céréales concernent les productions végétales et les oléagineux lors de la première mise en marché des grains de céréale ou des graines d'oléagineux et de protéagineux. Seules les entreprises déclarées auprès de FranceAgriMer peuvent acheter les grains ou graines aux producteurs. Les producteurs peuvent entreposer les grains ou graines chez un collecteur de céréales, tout en en conservant la propriété, dans le cadre d'un « dépôt ». À l'occasion de la « collecte », la propriété des grains ou graines est transférée de l'apporteur au collecteur. Les stocks sont circonscrits à ceux des collecteurs de céréales, donc hors stockage à la ferme.

Les séries proposées portent sur les volumes, mais elles ne comportent pas d'informations sur les prix.

FranceAgriMer a choisi ces séries parce qu'elles présentent depuis très longtemps (des siècles) un intérêt majeur pour les domaines correspondants. Par ailleurs, la constatation nationale des prix moyens d'achat en vrac des vins est transmise à la Commission européenne et alimente le compte national de l'agriculture. De plus, les séries de stocks, collectes et dépôts de céréales sont indispensables à l'analyse de la conjoncture.

D'autres séries sont diffusées par FranceAgriMer. Les séries non proposées portent sur les rendements, les surfaces, les cotations, la qualité, les prix payés aux producteurs, la production en bio.

2.2 - La diffusion des séries et la documentation associée

Les statistiques diffusées ne portent que sur le seul champ de la France métropolitaine. Les séries sur les DOM sont produites et diffusées par un autre organisme.

FranceAgriMer dispose de deux portails de diffusion : le site visionet.franceagrimer.fr, qui comprend pour chaque groupe de séries un onglet « sources et méthodes » ; le site rnm.franceagrimer.fr, relatif au réseau des nouvelles des marchés.

FranceAgriMer ne publie pas de calendrier prévisionnel de diffusion des séries proposées à la démarche statistique publique sur son site. Suite aux différents échanges, FranceAgriMer a cependant transmis à l'ASP un calendrier de diffusion de ses indicateurs statistiques.

Les séries sont diffusées en données brutes. Le service indique qu'il n'y aurait pas d'intérêt à les diffuser en CVS compte tenu de la volatilité de leur temporalité.

Le service a amorcé une réflexion sur la révision de son site de diffusion.

3 - Avis et recommandations

Le Comité du label est favorable à l'inscription des séries proposées par FranceAgriMer - dont la liste figure en annexe 1 - dans la démarche statistique publique (DSP).

L'instruction du Comité a porté sur deux aspects : pertinence des séries et transparence/accessibilité des résultats statistiques produits.

3.1 - Pertinence des séries

Le Comité a pris note des critères retenus pour le choix des séries proposées et les trouve appropriés.

- Afin d'assurer une large information, le Comité du label invite le service à transmettre chaque année au Conseil national de l'information statistique (Cnis) une note présentant de façon synthétique son programme de travail statistique.
- Le Comité encourage le service à enrichir progressivement le champ des séries relevant de la démarche statistique publique.
- Pour chaque filière, il paraît important à terme de pouvoir disposer a minima de données sur les volumes et les prix (ce n'est actuellement pas le cas sur les séries proposées sur les stocks, collectes et dépôts de céréales).
- Le Comité estime que les séries transmises aux instances européennes pourraient faire l'objet, à terme, d'une demande de labellisation.

3.2 - Transparence et accessibilité des résultats statistiques produits

En termes de transparence et d'accessibilité des statistiques produites, le Comité du label s'attache à vérifier leur large diffusion, tant auprès du monde de la recherche que du grand public, mais aussi la qualité de la documentation associée : cette documentation est-elle suffisante pour comprendre, interpréter et réutiliser les données en toute connaissance de cause ?

Le Comité rappelle que les recommandations qu'il a émises en cours d'instruction pour améliorer la description des séries statistiques (Cf. Annexe 2) visent en premier lieu à permettre son propre examen du

dossier, mais surtout à faciliter la bonne appropriation des statistiques par les utilisateurs. Tout l'enjeu consiste alors à rédiger une documentation qui est tout à la fois précise et complète sans être trop technique.

Le Comité souligne la réactivité du service qui a d'ores et déjà intégré plusieurs précisions aux fiches descriptives des séries proposées, suite aux échanges lors des deux réunions préparatoires.

- Le Comité invite le service à enrichir de même les métadonnées qui accompagneront ces séries retenues pour la démarche statistique publique. Par exemple, le champ des séries publiées devra bien être précisé même (et surtout) si celui-ci est incomplet. Ces métadonnées pourraient utilement être rapprochées des statistiques qu'elles concernent (par exemple dans un onglet « lisez-moi » des fichiers de données).
- Le Comité suggère à FranceAgriMer de publier une référence aux données équivalentes publiées dans les DOM.
- En termes de documentation et de transparence, le Comité émet en outre quelques points d'attention :
 - informer explicitement sur le caractère définitif ou provisoire des séries publiées ;
 - expliciter le choix des nomenclatures utilisées et leur nature.

Annexe 1

Diffusion envisagée par FranceAgriMer sous réserve d'un avis favorable de l'ASP lors de sa réunion du 15 septembre

Céréales et oléo-protéagineux

Pour la collecte, les stocks et les dépôts, il existe un historique national depuis 2000.

Les séries diffusées sur les collectes mensuelles par département comportent un rappel sur les 5 années précédentes.

Pour les séries sur les céréales et oléo-protéagineux, les fichiers permettant de diffuser l'information sont les suivants :

- Historique régional sur la collecte, stock et dépôt depuis 2000
- Historique national sur la collecte, stock et dépôt depuis 2000
- Historique départemental sur la collecte, stock et dépôt depuis 2000
- Collecte mensuelle avec rappel des 5 campagnes précédentes
- Collecte mensuelle par département avec rappel des 5 campagnes précédentes
- Stocks mensuels avec rappel des 5 campagnes précédentes
- Stocks mensuels par département avec rappel des 5 campagnes précédentes
- Stocks de dépôts mensuels en grains et graines avec rappel des 5 campagnes précédentes
- Stocks de dépôts mensuels par département avec rappel des 5 campagnes précédentes

Cotations de vins en vrac

Pour les séries sur les cotations de vins en vrac, les fichiers de diffusion sont les suivants :

- Suivi mensuel de la campagne : Historique de la campagne : un fichier par campagne sous 2 formats (PDF et xlsx)
- Historique de la constatation nationale des prix moyens d'achat en vrac (depuis 2009)

Annexe 2

Prise en compte par FranceAgriMer des recommandations émises en cours d'instruction

Suite aux échanges avec FranceAgriMer, plusieurs amendements/précisions ont été apportés dans les fiches décrivant les séries :

- Un lien direct a été inséré dans les descriptifs, permettant d'accéder directement aux séries ;
- Les métadonnées ont été enrichies, notamment par la publication d'une note méthodologique sur les séries relatives aux cotations de vins ;
- Des ordres de grandeur ont été insérés ;
- Le type de révision apporté à chaque série a été précisé.